



# Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Swiss Life Funds (F) Bond Floating Rates (le « Fonds »)

Part I - ISIN : FR0013123999

OPCVM de droit français

Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Managers France, une société du Groupe Swiss Life (la « Société de gestion »).

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le Fonds est un FCP dont l'objectif de gestion est d'obtenir, par une gestion active, un rendement net de frais supérieur à celui de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Floating Rate Note Total Return, sur des périodes glissantes de 3 ans.

### Politique d'investissement et caractéristiques essentielles du Fonds

L'OPCVM est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indice Bloomberg Euro Floating Rate Note Total Return à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Classification : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

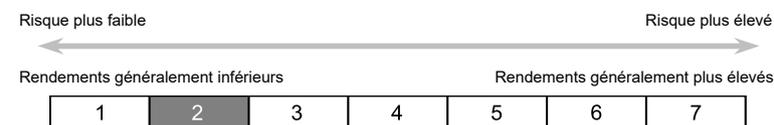
Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe et variable référencées €STR ou EURIBOR ou toute autre référence du marché monétaire jugé équivalent et en TCN à taux fixe ou variable libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif en titres libellés dans des devises autres. Dans ce cas, le risque de change sera intégralement couvert. Les titres monétaires et obligataires émis par des émetteurs public ou privé devront, à tout moment, être d'une qualité de crédit investment grade ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Les titres en portefeuille notés en catégorie « spéculative » ou considérés comme tels par la société de gestion sont exclus. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour sélectionner les actifs mais évalue en interne la qualité de crédit de ses actifs. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre - 0,50 et 1. La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit est comprise entre 0 et 10.

- Instruments dérivés : jusqu'à 100% de l'actif. Le gérant peut exposer et/ou couvrir de manière discrétionnaire le portefeuille aux risques de taux (future, swaps) et de crédit (CDS mono émetteur, TRS) et couvrir le FCP contre le risque de change de manière systématique. Le fonds pourra s'exposer grâce aux dérivés jusqu'à 200% de l'actif net.
- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger : le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français ou européens (OPCVM monétaires et obligataires court terme). Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une société du Groupe Swiss Life.
- Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres : Opérations de prises et mises pensions livrées autorisées jusqu'à 100% de l'actif net avec un effet de levier éventuel de 10%.
- Titres intégrant des dérivés : autorisés jusqu'à 10% de l'actif du Fonds.
- Emprunts d'espèces : autorisés dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

### Autres informations

- Montant minimum de souscription initiale : 100 000 EUR
- Modalités de souscription et rachat : les demandes de rachats sont reçues jusqu'à 11h et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative et peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur une fraction de parts, chaque part étant divisée en millièmes. La valeur liquidative de la part est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).  
Le fonds dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.
- Cette catégorie de part est réservée aux investisseurs institutionnels.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

## Profil de risque et de rendement



### Définition de l'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Motif pour lequel le Fonds est classé dans cette catégorie de risque

La catégorie s'explique par la bonne qualité de crédit des titres composant le portefeuille. Le fonds pourra être exposé aux risques de crédit et de taux jusqu'à 200% de l'actif net. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

**Risques importants pour ce Fonds non pris en compte dans l'indicateur :**

**Risque de contrepartie :** ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du Fonds.

**Risques liés à l'impact des techniques telles que produits dérivés :** le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

**Risque de crédit :** les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas être en mesure d'effectuer les paiements aux investisseurs, ou la peur liée à ce risque pourrait engendrer la chute de la valeur de leurs titres de créance. D'autres risques d'investissement sont décrits à la section « Risques » du prospectus.

## Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués des frais d'entrée et frais de sortie sont les maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant qu'il ne soit investi et/ou que le produit de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	0,35%
----------------	-------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

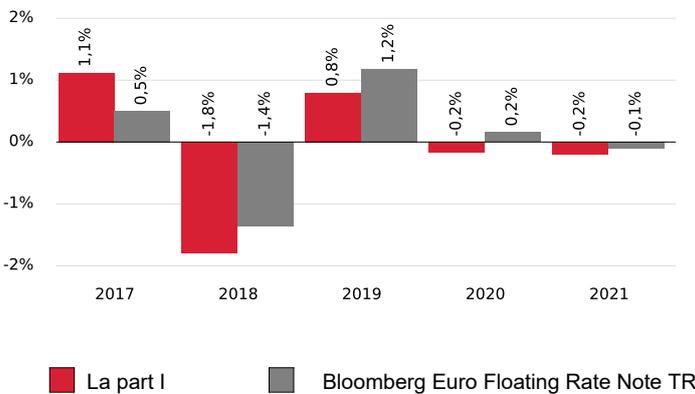
Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas ce qui suit :

- les éventuelles commissions de performance; et
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr>.

## Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais imputables au Fonds.
- Le Fonds a été créé le 16 février 2016.
- La part a été créée le 16 février 2016.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

## Informations pratiques

- **Dépositaire** : SWISSLIFE BANQUE PRIVEE.
- **Documents** : de plus amples informations sur le Fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Managers France, 153 rue Saint Honoré – 75001 Paris. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Pour plus d'informations sur les modalités d'établissement de la valeur liquidative, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : votre régime fiscal, qui peut dépendre de votre citoyenneté, de votre pays de résidence ou de votre nationalité, peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller financier avant d'investir. Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel. Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://funds.swisslife-am.com/fr>).
- **Responsabilité** : la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Politique de rémunération** : les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr> et comprennent notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages ; et des personnes chargées de l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages au personnel. Un exemplaire papier concernant la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande écrite auprès de la Société de gestion.

Le présent Fonds et la Société de gestion sont agréés en France et réglementés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30.06.2022.